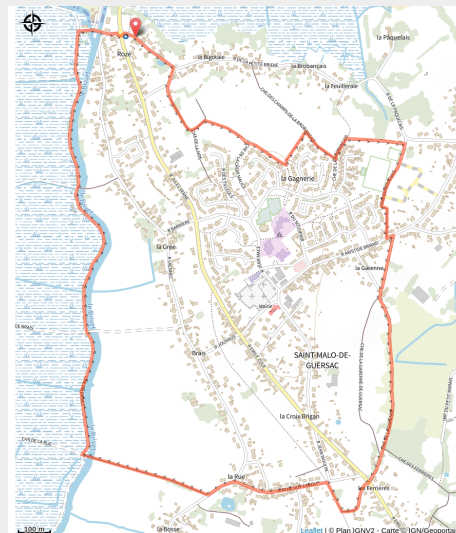


Les Gagneries

Saint-Malo-de-Guersac



(Patrick Bonnet)



Accessible aux familles avec enfants en bas âge

Infos pratiques

Pratique : Equestre

Longueur : 5.3 km

Dénivelé positif : 19 m

Difficulté : Facile

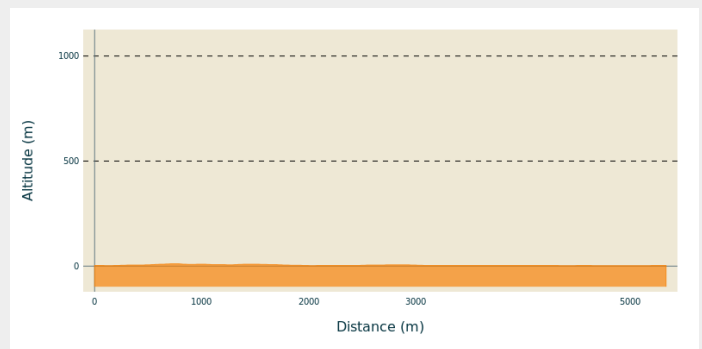
Type : Boucle (PR)

Thèmes : Campagne, Marais

Accessibilité : Pédestre, VTT

Itinéraire

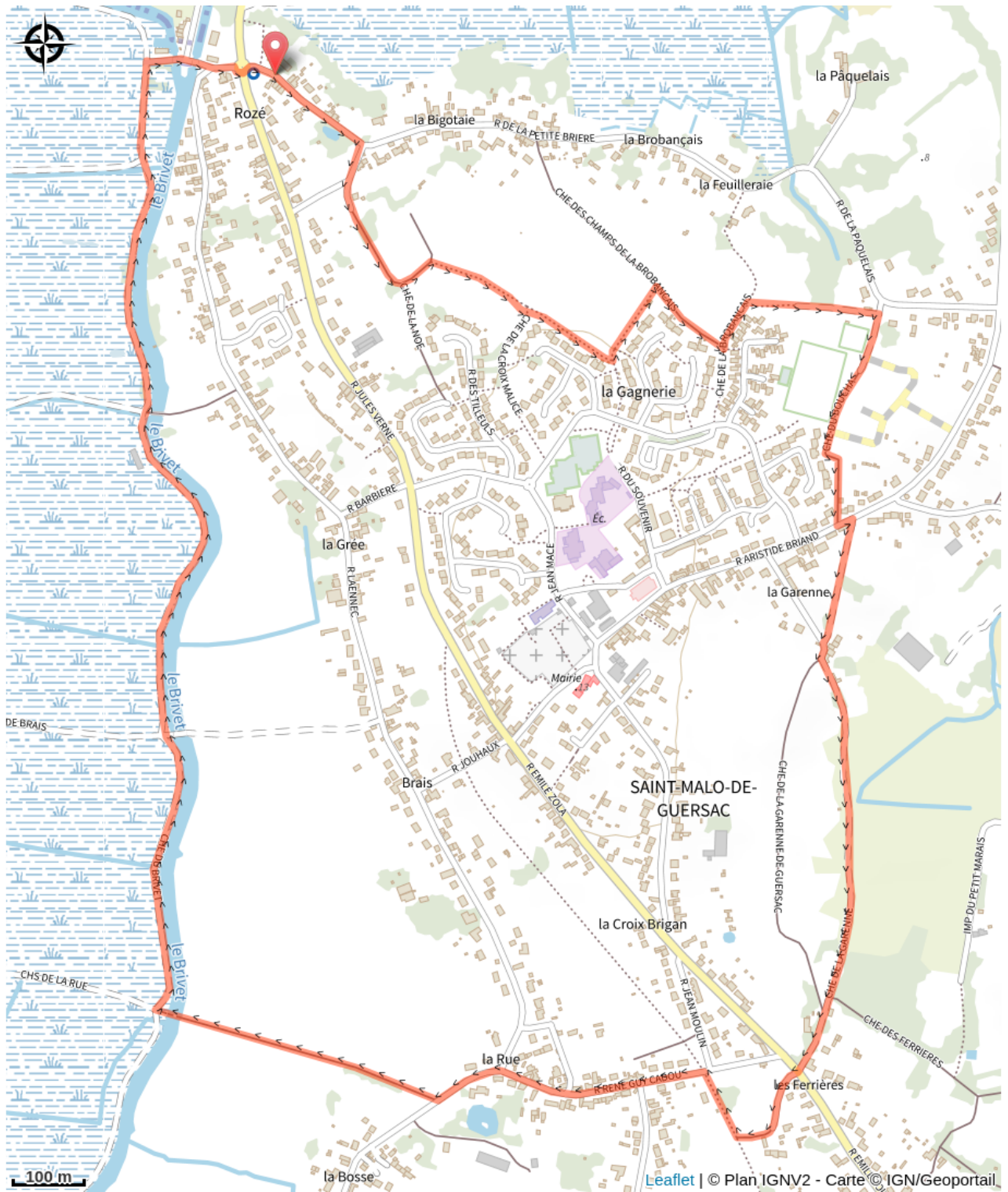
Profil altimétrique



Altitude min 2 m Altitude max 11 m

La Brière des îles regroupe les communes de Saint-Joachim et de Saint-Malo-de-Guersac. Sur ces communes, chaque île est un village et chaque village s'organise de façon concentrique, typique, presque inchangée depuis des générations. Chaque partie de l'île a une fonction spécifique : le canal fait le tour de l'île et relie les habitations au marais. La « levée », accueille les potagers et (autrefois) les réserves de tourbe. Elle est divisée en parcelles qui correspondent chacune à une chaumière. Celles-ci bordent de chaque côté une route qui, fait le tour de l'île. Au centre des îles, est un espace libre : la « gagnerie ». Le nom « gagnerie » vient du mot « gagner », au sens archaïque du terme, c'est-à-dire « faire paître ». Zone la plus élevée de l'île, la gagnerie était, pour moitié de l'année en tous cas, consacrée à l'élevage. A la belle saison, les troupeaux étaient conduits vers les prairies inondables du marais qui émergent alors. La gagnerie était ainsi consacrée, au printemps et en été, à la culture de céréales comme le blé, moulu ensuite dans les moulins, dont les îles les plus importantes étaient équipées. Afin d'optimiser un maximum le petit espace libre que constituent en général les gagneries, celles-ci sont dépourvues d'arbres et de haies, et les parcelles y sont matérialisées par des bornes. A Saint-Malo-de-Guersac, la gagnerie occupe, de façon exemplaire, le centre de l'île. Cette balade de 5 km vous invite à la découvrir, ainsi que son petit patrimoine et les points de vue pittoresques qu'elle offre sur la Brière alentours.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Accessibilité



Pédestre



VTT